

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-troisième session du Comité pour les animaux
Genève (Suisse), 19 – 24 avril 2008

Rapports régionaux

AMERIQUE DU NORD

1. Le présent document est soumis par Rodrigo A. Medellín, représentant de l'Amérique du Nord, et Rosemarie Gnam, suppléante.

Informations générales

2. Ont contribué au rapport (auteurs):

Canada: Organe de gestion et autorité scientifique, Division du commerce international des espèces sauvages, Service canadien de la faune, Environnement Canada.

Mexique: *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (CONABIO), autorité scientifique; *Dirección General de Vida Silvestre* (DGVS-SEMARNAT), organe de gestion; et *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* (PROFEPA-SEMARNAT), autorité de lutte contre la fraude.

Etats-Unis d'Amérique: *U.S. Fish and Wildlife Service, Division of Scientific Authority, Division of Management Authority* et *Office of Law Enforcement*.

3. Nombre de Parties de la région: 3
4. Nombre de Parties ayant répondu aux communications: 3
5. Autres institutions et ONG contactées pour accomplir un travail CITES durant la période couverte:
 - a) CANADA: Organes de gestion et autorités scientifiques provinciaux et territoriaux, Pêches et océans Canada, Agence des services frontaliers du Canada, TRAFFIC Amérique du Nord, Association de fauconnerie de la Saskatchewan, Comité administratif sur l'ours blanc, Comité de gestion des animaux à fourrure.
 - b) ETATS-UNIS: *White House Council on Environmental Quality, Office of the U.S. Trade Representative, U.S. Department of State, U.S. Department of Homeland Security, National Marine Fisheries Service, U.S. Department of Agriculture, U.S. Agency for International Development, Smithsonian Institution, Association of Fish and Wildlife Agencies and Regional Associations of State Fish and Wildlife Agencies, Mississippi Interstate Cooperative Resource Association, Association of Zoos and Aquariums, Zoological association of America, American Federation of Aviculture, Safari Club International, Exotic Wildlife Association, Species Survival*

Network, Defenders of Wildlife, WWF-US, TRAFFIC Amérique du Nord, the Ornithological Council, et Groupe UICN/CSE de spécialistes des crocodiles.

- c) MEXIQUE: *Instituto de Biología (IBUNAM); Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas (CONANP); Pronatura Noreste, A.C.; Arizona Game and Fish Department (AZGFD); Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey (ITESM) Campus Monterrey; Instituto Nacional de Ecología (INE); Unidos para la Conservación, A.C.; TRAFFIC Amérique du Nord/Mexique; Instituto de Ecología (IE-UNAM); Dirección General del Corredor Biológico Mesoamericano – México (CBM-M); Comisión Nacional de Acuacultura y Pesca (CONAPESCA); World Association of Zoos and Aquariums (WAZA).*

Répertoires régionaux et représentants

6. Une version actualisée des répertoires régionaux (indiquant les personnes supplémentaires à contacter) du Canada, du Mexique et des Etats-Unis est jointe en tant qu'annexe.
- a) CANADA: Mary Taylor représente l'organe de gestion et Carolina Caceres l'autorité scientifique.
- b) ETATS-UNIS: Robert Gabel dirige l'organe de gestion et Rosemarie Gnam l'autorité scientifique.
- c) MEXIQUE: Martín Vargas Prieto représente l'organe de gestion.

Suivi des questions inscrites à l'ordre du jour de la 22^e session du Comité pour les animaux

7. CANADA: **Atelier international de spécialistes sur les avis de commerce non préjudiciable (ACNP)**. Le Canada reconnaît l'importance de cet atelier pour fournir des orientations aux autorités CITES pour formuler les ACNP et participe activement à la préparation de l'atelier en tant que membre du Comité directeur.
8. ETATS-UNIS: **Examen de Felidae**. Les Etats-Unis a conduit l'examen des espèces de *Lynx* pour l'examen des annexes devant être fait par le Comité pour les animaux. Ils ont inclus une évaluation des mesures de gestion et de lutte contre la fraude disponibles pour le contrôle effectif du commerce des spécimens de ces espèces pour résoudre le problème de l'inscription d'espèces semblables. Depuis la 22^e session, les Etats-Unis ont 1) écrit aux Etats de l'aire de répartition de *Lynx* spp. qui n'avaient pas renvoyé d'informations sur la gestion, l'état et le commerce de *Lynx* spp., et ont mis à jour le résumé de l'étude en y incluant les informations reçues et 2) ont chargé TRAFFIC Amérique du Nord de faire des recherches sur le commerce de *Lynx* spp. et d'analyser les informations obtenues tout en compilant les informations sur le commerce illégal de ces espèces et en évaluant le potentiel d'irrégularités dans le commerce pouvant être dues à la similitude de certaines espèces.

Examen périodique des annexes

MEXIQUE

9. ***Ambystoma dumerilii***. A la demande du Comité pour les animaux, le PNUE-WCMC a préparé pour la 22^e session du Comité (Lima, 2006) la liste des espèces d'amphibiens et de galliformes devant être couvertes par l'examen périodique des annexes CITES, en mettant l'accent sur les espèces non, ou peu, commercialisées ou dont les spécimens provenaient d'établissements d'élevage en captivité. Le Mexique a accepté d'examiner le statut d'une espèce endémique de l'Annexe II de la CITES – la salamandre du lac Patzcuaro – et de soumettre les résultats au plus tard à la 15^e session de la Conférence des Parties (CoP15) (voir d'autres informations sous "Recherche").
10. **Felidae (*Lynx* spp)**. Suite à la proposition soumise (puis retirée) par les Etats-Unis à la 13^e session de la Conférence des Parties (CoP13) de supprimer le lynx roux de l'Annexe II, la famille Felidae a été incluse dans l'examen périodique des annexes. A la CoP14, les Etats-Unis ont soumis à nouveau leur proposition mais elle a été rejetée et l'examen de Felidae n'ayant pas été fait, la décision 13.93 a été reprise en tant que décision 13.93 (Rev. CoP14). Le Mexique continue d'étudier l'état des populations de lynx roux sur son territoire (voir d'autres informations sous "Recherche"). En application de cette décision et pour répondre à la nécessité de disposer de suffisamment de données récentes et détaillées sur l'abondance des populations et la répartition géographique de *Lynx rufus*

afin d'étayer toute proposition d'amendement [résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP14)], les deux études visant à estimer la densité de population et à déterminer la conservation actuelle de l'espèce au Mexique (quatre sites) continuent. Une troisième couvrira deux autres sites afin d'obtenir des informations plus représentatives sur les populations au niveau national. Le Mexique devrait soumettre un rapport préliminaire à la 23^e session du Comité pour les animaux.

ETATS-UNIS

11. Les Etats-Unis examinent *Crocodylus lacertinus* (crocodile lézardet), *Colinus virginianus ridgwayi* (colin de Ridgway) et *Tympanuchus cupido attwateri* (poule de prairie d'Attwater). Ces examens sont en cours et les Etats-Unis devraient les soumettre à la 24^e session du Comité pour les animaux.

Propositions d'amendement des annexes

12. ETATS-UNIS: A la CoP14, les Etats-Unis, seuls ou en tant que coauteurs de propositions, ont soumis les propositions suivantes d'amendement des Annexes I et II: CoP14 Prop. 2 (supprimer *Lynx rufus* de l'Annexe II), CoP14 Prop. 17 (inscrire *Pristidae* à l'Annexe I), CoP14 Prop. 19 (inscrire *Pterapogon kauderrii* à l'Annexe II) et CoP14 Prop. 21 (inscrire *Corallium spp.* à l'Annexe II).

Espèces

13. ETATS-UNIS: **Crocodile de Morelet (*Crocodylus moreletii*)**. La loi sur les espèces en danger confère à ce crocodile le statut d'espèce en danger dans toute son aire. Le 26 mai 2005, le *U.S. Fish and Wildlife Service* (USFWS) a reçu une pétition demandant le retrait de cette espèce de la Liste des espèces en danger ou menacées protégées par cette loi. Le 28 juin 2006, le USFWS a établi que cette pétition présentait des informations scientifiques ou commerciales substantielles indiquant que cette mesure pourrait être justifiée et a lancé une étude de l'état de cette espèce. L'annonce des résultats de cette étude est en suspens. Le 28 juin 2006, la décision sera communiquée sur le site <http://www.fws.gov/policy/library/E6-10149.html>.

Projets CITES dans la région

14. MEXIQUE/ETATS-UNIS: **Perruche ara (*Rhynchopsitta pachyrhyncha*)**. Une réunion a eu lieu à Tucson, Arizona (Etats-Unis) en février 2007 pour discuter du projet de lignes directrices sur la conservation de cette perruche, préparé par *Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey* (ITESM) et *Pronatura Noreste* sur la base de 11 ans de travail. Un projet de réintroduction préparé par *Arizona Game and Fish Department* a également été discuté, de même que la formation d'un groupe technique consultatif qui conseillera le groupe de travail bilatéral et fixera les priorités pour l'étude, la conservation et la translocation de l'espèce. Plusieurs translocations expérimentales ont été faites au Mexique pour déterminer les conditions (âge, reproduction, etc.) le plus susceptibles d'être favorables lors de translocations ultérieures à grande échelle dans certaines zones de l'Arizona. L'élaboration de la méthodologie la plus appropriée (suivi, disponibilité d'habitats et de nourriture, permis, transport, etc.) continue. Les individus ont été transférés (capturés, déplacés puis relâchés) sans problèmes apparents mais certains sont retournés dans leur ancienne aire de reproduction.

Ateliers techniques

MEXIQUE

15. **Atelier sur la conservation et l'utilisation durable d'oiseaux et de mammifères sauvages dans le contexte des unités de conservation et de gestion des espèces sauvages (UMA) du Mexique**. L'atelier a eu lieu à Mexico du 4 au 6 septembre 2006. Parmi les participants, il y avait scientifiques du Mexique et des Etats-Unis et des représentants d'institutions gouvernementales, d'ONG et du secteur privé. L'atelier avait pour but d'analyser la base écologique du suivi et de calculer le niveau de prélèvement durable et de proposer des méthodes actuelles pour réaliser ces activités au vu de la nécessité de compiler des informations éparses et de les relier à la gestion, à la conservation et à l'utilisation durable avec l'aide des spécialistes de ces domaines. Le résultat du travail du groupe de spécialistes qui a participé guidera les programmes de conservation et de gestion pour l'utilisation durable d'oiseaux et de mammifères sauvages au Mexique, en particulier dans les UMA.

16. **Etude d'espèces mexicaines dans le commerce international pour établir les priorités.** Cette étude est à la phase 2, conformément au document conceptuel (méthodologie) préparé par la CONABIO en collaboration avec d'autres agences gouvernementales, institutions et ONG. A ce stade, chaque espèce de la base de données identifiée précédemment est évaluée sur la base de critères biologiques (conservation) et commerciaux auxquels une valeur numérique a été affectée, et d'autres critères non évalués numériquement mais contribuant à l'exercice (on vérifie, par exemple, si l'espèce est déjà incluse dans un programme de conservation). Lorsque l'évaluation sera terminée, les valeurs définies pour les critères seront analysées et l'espèce recevra un degré de priorité. De plus, des plans d'action pour le rétablissement des espèces prioritaires sont formulés dans le Programme pour la conservation des espèces en danger (PROCER) au Mexique. Ces plans impliqueront une évaluation biologique et socio-économique et des stratégies de conservation des espèces et de leur habitat ainsi que le secteur social qui leur est associé. PROCER est en préparation et il inclura une méthode pour établir les priorités parmi les espèces sur la base de critères scientifiques et stratégiques tenant compte de l'importance relative et du degré de danger qu'elles courent, ainsi que de la viabilité et du rapport coût/bénéfice des actions auxquelles des ressources sont allouées.
17. **Programme d'action pour la conservation de *Rhynchopsitta pachyrhyncha*.** Dans le cadre de la préparation du PROCER au Mexique, CONANP a invité d'autres institutions gouvernementales, ONG, spécialistes, et groupes et personnes ayant travaillé sur ces espèces à participer à une réunion tenue à Saltillo, Coahuila (Mexique) en décembre 2007 pour préparer un plan d'action pour la conservation de la perruche ara. L'ITESM et Pronatura ont présenté des informations sur la répartition géographique, l'état, l'écologie et la conservation des populations de l'espèce, compilées en 11 ans de travail. Des groupes de travail sur les connaissances, la gestion, la protection et la société, auxquels ont participé des représentants d'institutions gouvernementales (CONANP, CONABIO), ont proposé d'importantes activités de conservation de l'espèce (pouvant être adaptées ultérieurement pour la protection de la conure à front brun, *R. terrisi*).
18. **Réunion nationale sur la conservation des tortues de mer.** Cette réunion a eu lieu à Veracruz (Mexique) en novembre 2007 afin d'actualiser les connaissances sur la conservation des tortues de mer et leur habitat au Mexique et jeter les bases du Programme national pour la conservation des tortues de mer au Mexique. Des spécialistes ont fait des conférences, des présentations générales, des réunions d'information et tenu des ateliers. Le grand public a pu y participer, présenter des affiches et prendre part à un concours de photos numériques.
19. **Atelier sur la tortue imbriquée dans les Caraïbes et l'Atlantique ouest.** Donnant suite aux décisions 14.86 et 14.87 adoptées à la CoP14, et pour assurer la coopération entre la CITES, la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues de mer et le Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (Protocole SPAW de la Convention de Cartagena), un atelier sur la tortue imbriquée dans les Caraïbes et l'Atlantique ouest est en train d'être organisé. Il se tiendra au Mexique en 2008 avec pour objectif de jeter les bases d'un plan d'action régional pour la conservation de la tortue imbriquée, avec une évaluation régionale de l'état des populations et des connaissances sur l'espèce et des menaces qui pèsent sur elle.
20. **Atelier sur la tortue de Tabasco.** Donnant suite aux accords et aux résultats de l'atelier national sur la tortue de Tabasco (*Dermatemys mawii*), à l'atelier trilatéral Belize/Guatemala/Mexique sur la gestion et la conservation du crocodile de Morelet (*Crocodylus moreletii*), et à l'examen de l'inscription de la tortue de Tabasco aux annexes CITES fait en 2006, un atelier international est en train d'être organisé au Mexique pour 2008 pour préparer un plan d'action pour la tortue de Tabasco. Le Mexique y présentera sa stratégie nationale pour la conservation de cette tortue, préparée lors de l'atelier national susmentionné, ainsi que les résultats obtenus par les groupes impliqués dans l'étude sur l'utilisation, la protection et la conservation de l'espèce. Un groupe de travail international sera formé et des buts et priorités seront établis pour la formulation du plan d'action international.

ETATS-UNIS

21. En 2006, les Etats-Unis ont participé à des ateliers en réaction à l'échouage de mammifères marins dans les Caraïbes, sous l'égide du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la

région des Caraïbes (Convention de Cartagena) pour lesquels ils ont fourni des fonds par le biais du *National Marine Fisheries Service* (NMFS).

22. En 2006, les Etats-Unis ont participé à des ateliers en réaction à l'échouage sous l'égide du *South Pacific Regional Environment Programme* (SPREP), pour lesquels ils ont fourni des fonds par le biais du NMFS, et ont participé activement à l'élaboration du plan d'action de cette organisation pour les baleines et les dauphins.

Avis de commerce non préjudiciable (ACNP)

23. **CANADA**: Le Canada continue de préparer des rapports sur les ACNP pour les espèces clés identifiées lors de consultations avec les autorités scientifiques fédérales, provinciales et territoriales.

Etablissements d'élevage en captivité

24. **CANADA**: En 2007, l'enregistrement de l'établissement d'élevage en captivité A-CA-503 a été annulé et des notifications signalant l'enregistrement de deux nouveaux établissements ont été envoyées, l'une pour *Acipenser brevirostrum* (n° 2007/034) et l'autre pour *Falco rusticolus* et *Falco peregrinus* (n° 2007/039). Le Canada compte actuellement huit établissements élevant en captivité *Falco rusticolus*, *Falco peregrinus* et *Tragopan caboti* enregistrés par la CITES.
25. **ETATS-UNIS**: Un établissement d'élevage en captivité pour le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) et le gerfaut (*F. rusticolus*) et les hybrides de ces deux espèces attend d'être porté au registre du Secrétariat des établissements élevant en captivité des espèces de l'Annexe I à des fins commerciales (voir notification aux Parties n° 2007/046). S'il est approuvé, cela portera à cinq le nombre d'établissements des Etats-Unis inclus dans le registre, tous élevant *F. peregrinus* et *F. rusticolus*. Deux autres demandes sont actuellement examinées par le Secrétariat.

Recherche

MEXIQUE

26. ***Crocodylus moreletii***. Donnant suite à l'atelier trilatéral Belize/Guatemala/Mexique sur la gestion et la conservation du crocodile de Morelet (*Crocodylus moreletii*) tenu à Mexico en avril 2006, les études et la réunion d'informations sur l'état des populations, la conservation, la gestion et l'utilisation durable de ce crocodile ont continué. Des questions scientifiques, techniques, administratives, de gestion et de lutte contre la fraude ont alors été examinées. Les Parties impliquées travaillent à des protocoles pour évaluer et suivre les populations dans la nature au Belize, au Guatemala et au Mexique afin d'actualiser les informations sur sa conservation dans toute son aire et réaliser une évaluation régionale de l'espèce.
27. ***Lynx rufus***. Donnant suite à la décision 13.93 (Rev. CoP14), et compte tenu de la nécessité de disposer de suffisamment de données récentes et détaillées sur l'abondance des populations et la répartition géographique de *Lynx rufus* afin d'étayer toute proposition d'amendement [résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP14)], les deux études visant à estimer la densité de population et à déterminer la conservation actuelle de l'espèce au Mexique (quatre sites) continuent. Une troisième couvrira deux autres sites afin d'obtenir des informations plus représentatives sur les populations au niveau national. Le Mexique devrait soumettre un rapport préliminaire à la 23^e session du Comité pour les animaux.
28. ***Ambystoma dumerilii***. La salamandre du lac Patzcuaro a été incluse dans la liste des espèces devant être couvertes par l'examen périodique des annexes CITES établie à la 22^e session du Comité pour les animaux. En conséquence, en décembre 2007, le Mexique a lancé un projet visant à évaluer la conservation des populations et de l'habitat d'*A. dumerilii* et son statut dans les annexes CITES, sur la liste des espèces du Mexique en danger (NOM-059-SEMARNAT-2001) et sur la Liste rouge de l'UICN. Le spécialiste chargé du projet a commencé à réunir des données; un rapport préliminaire devrait être soumis à la 23^e session du Comité pour les animaux et le rapport final à sa 24^e session.

Renforcement des capacités

MEXIQUE

29. **Atelier international de spécialistes sur les avis de commerce non préjudiciable CITES.** La proposition de tenir un atelier sur les ACNP émanait de la XI^e session annuelle du Comité trilatéral Canada/Mexique/États-Unis pour la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes, et l'idée a été bien accueillie par le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes durant leur session conjointe à Lima en juillet 2006. Le Canada et le Mexique ont soumis une proposition formelle à La Haye à la CoP14 (document CoP14 Doc. 35), laquelle a été adoptée comme décisions 14.49 à 14.51. L'atelier, qui aura lieu au Mexique en 2008, aura pour but de continuer à améliorer, en s'appuyant sur le travail déjà accompli, la capacité des autorités scientifiques CITES, notamment en les conseillant sur les processus, les méthodologies et les informations nécessaires pour formuler les ACNP, tant en général que pour les espèces inscrites aux Annexes I et II de la CITES et garantir l'utilisation durable des ressources dans le commerce international. La version finale du document conceptuel destiné à l'atelier est terminée, des propositions ont été faites pour les groupes de travail et la plupart des coprésidents des groupes de travail, et des lignes directrices pour les sessions ont été établies.
30. **Atelier sur le renforcement des capacités sur les déplacements transfrontières d'espèces sauvages entre le Mexique et le Guatemala.** Cet atelier, organisé par PROFEPA en tant qu'autorité CITES chargée de la lutte contre la fraude et TRAFFIC Amérique du Nord, a été tenu à Tapachula, Chiapas (Mexique) du 7 au 9 août 2007, dans le but de fournir au personnel chargé de faire respecter les lois environnementales dans les deux pays des outils théoriques et pratiques pour renforcer leur action au quotidien contre le trafic des espèces sauvages. L'atelier a aussi cherché à identifier les synergies potentielles et les actions susceptibles de favoriser la communication, la coopération et l'appui transfrontalier entre les autorités CITES chargées de la lutte contre la fraude du Mexique et du Guatemala. Des représentants de la CONABIO (autorité scientifique CITES du Mexique) ont fait les présentations suivantes: *Informations générales sur la CITES, sa structure et son fonctionnement* et *Utilisation et mise en œuvre des annexes CITES*. L'autorité scientifique a ainsi collaboré en assurant une formation CITES aux 43 participants.
31. **Atelier sur l'identification des peaux de reptiles.** Cet atelier, organisé par PROFEPA en tant qu'autorité CITES chargée de la lutte contre la fraude et TRAFFIC Amérique du Nord, a été tenu à León, Guanajuato (Mexique), le 22 novembre 2007. Une formation a été dispensée à 12 inspecteurs de PROFEPA de cinq États mexicains travaillant dans le cadre d'un programme aux ports, aux aéroports et aux frontières. Divers sujets touchant aux déplacements transfrontières de peaux de reptiles et de sous-produits ont été couverts. Le présentateur était Ernie Cooper, biologiste et spécialiste de l'identification des produits et sous-produits d'espèces sauvages. L'atelier a comporté la visite d'une manufacture de produits en peaux. La ville de León est en pointe au Mexique pour le traitement et la fabrication de ces produits.

CANADA

32. **Système de délivrance informatisée des permis CITES.** En janvier 2007, ce système, basé sur le web, a été lancé par le bureau CITES, Environnement Canada. En 2008, l'accès au web pour demander les permis CITES sera étendu à la majorité des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux. Ce système améliore l'efficacité de la délivrance des permis en compilant des informations exactes et cohérentes, et facilite la préparation des rapports annuels sur le commerce international des espèces sauvages au Canada. Ce système est structuré de manière à permettre l'élaboration d'un formulaire de demande de permis CITES en ligne qui sera accessible au public sur le site web CITES du Canada (www.cites.ec.gc.ca). Il est à noter que le PNUE-WCMC a aimablement mis au point un outil facilitant le téléchargement périodique de la *Liste des espèces CITES* en format XML sur son site web (<http://www.unep-wcmc.org/species/dbases/citesdownloads.htm#STR>).
33. **Plan stratégique pour la CITES au CANADA.** Le Canada prépare un *Plan stratégique pour la CITES au Canada* qui a impliqué la consultation des organes de gestion, des autorités scientifiques et des autorités de lutte contre la fraude de toutes les juridictions intérieures du Canada, ainsi que des

membres d'ONG (TRAFFIC, etc.). Le Plan stratégique vise à examiner les besoins de capacités, à renforcer les partenariats et à améliorer la stratégie nationale du Canada pour appliquer la CITES.

ETATS-UNIS

34. **Subventions au titre du CAFTA-DR.** La Division de l'organe de gestion (DMA) continue d'être impliquée en tant que conseiller technique du Programme d'assistance technique internationale (ITAP) du Département de l'intérieur – programme qui vise à renforcer les capacités et la formation dans les pays d'Amérique centrale signataires de l'accord de libre échange CAFTA-DR avec Etats-Unis: Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et République dominicaine. TRAFFIC Amérique du Nord, par son bureau au Mexique, reçoit directement les fonds alloués et travaille activement à exécuter ce projet en deux phases, devant s'achever fin 2007.
35. La première phase du projet a consisté en une analyse des lacunes et des limites du contrôle du commerce des pays du CAFTA-DR pour les comprendre afin de mieux appliquer les lois sur les espèces sauvages ainsi que la CITES. La deuxième phase a consisté à combler les lacunes ainsi identifiées; elle se poursuit et s'appuie sur le renforcement des capacités et la formation pour mieux appliquer les lois sur les espèces sauvages aux niveaux local, national et régional. Pour la phase suivante, l'ITAP a chargé *Humane Society International* et TRAFFIC Amérique du Nord de réaliser des activités au niveau de la région et de certains pays pour la mise en œuvre de la CITES et la lutte contre la fraude.
36. La DMA contribue aussi à l'ITAP en élaborant un programme de renforcement des capacités et de formation CITES au Moyen-Orient, financé par le Département d'Etat. Il n'y a pas eu d'activités particulières en 2007 mais la planification est en cours et nous devrions à l'avenir faire état d'activités sur le terrain.
37. **Multinational Species Conservation Funds.** Ce fonds, administré par le USFWS, consiste en six programmes découlant du mandat direct confié au Congrès des Etats-Unis de conserver les populations et l'habitat d'oiseaux migrateurs néotropicaux, de l'éléphant d'Afrique et de l'éléphant d'Asie, des grands singes, des rhinocéros, du tigre et des tortues de mer. Des informations sur ces programmes de subvention et sur les modalités de soumission de demandes de financement figurent sur le site <http://www.fws.gov/international/grants/grants.html>.

Lutte contre la fraude

38. CANADA: En 2007, la Direction de l'application de la loi sur la faune, d'Environnement Canada, a réalisé un grand nombre d'inspections d'envois commerciaux et d'importations de produits médicinaux. Ces deux catégories avaient été identifiées comme prioritaires pour les inspections de 2007. La Direction a mené plusieurs investigations notables sur des importations commerciales ayant entraîné des inculpations, notamment l'importation illégale de plus de 30.000 pièces d'ivoire (la plus importante saisie d'ivoire jamais faite au Canada), et une enquête menée conjointement avec le USFWS sur une importation illégale de 27 t de chair de *Strombus gigas* (strombe géant), qui faisait partie d'un vaste trafic organisé portant au total sur 120 t de chair de *S. gigas*. La Direction a aussi participé à des essais sur le terrain de kits de détection des ours avec la Société mondiale pour la protection des animaux. La Direction a coordonné des tests sur le terrain pour ces kits à l'échelle du pays avec les agences de conservation provinciales et territoriales.
39. MEXIQUE: En 2007, PROFEPA, par le biais du personnel travaillant dans le cadre d'un programme aux ports, aux aéroports et aux frontières, a procédé à 64.493 inspections de passages aux frontières d'espèces sauvages (plantes et animaux) dont 3100 d'espèces CITES. Le 27 août 2007, des agents du USFWS ont remis aux agents du PROFEPA 111 spécimens de Psittacidae de six espèces – toutes inscrites aux annexes CITES – saisis lors d'une tentative de contrebande terrestre entre le Mexique et les Etats-Unis. L'échange a eu lieu à Otay Mesa, Californie.

ETATS-UNIS

40. **Suivi du commerce.** Le programme d'inspection des espèces sauvages du USFWS est la première ligne de défense des Etats-Unis contre le trafic d'espèces sauvages. Les inspecteurs du USFWS examinent les importations et les exportations dans 38 ports d'entrée et de passages de frontières et

traitent plus de 180.000 envois par an. Durant la période couverte par le rapport, les inspecteurs ont travaillé à un meilleur respect de la CITES en conduisant des séances de formation, notamment à l'intention des agents et des cadres de sociétés. Parmi les spécimens sauvages saisis pour infraction à la CITES, il y a eu des reptiles vivants, des envois commerciaux d'articles en cuir de caïman, d'alligator et autres reptiles, des œufs de tortues de mer et d'iguanes, de l'ivoire d'éléphant d'Afrique, des remèdes utilisés en médecine asiatique, des coraux et de la roche de corail, et de la chair et des coquilles de strombes géants.

41. **Enquêtes sur la contrebande.** Durant la période couverte par le rapport, des agents spéciaux du USFWS et des inspecteurs des espèces sauvages ont mis en œuvre la CITES en enquêtant sur le commerce illégal d'espèces CITES. D'importantes investigations avec des agents infiltrés ont permis de découvrir un vaste trafic de carapaces et de produits de tortues de mer provenant du Mexique et de Chine. Une action menée de concert par les Etats-Unis et le Canada a permis de démanteler un réseau de contrebande de chair de strombes géants de plusieurs pays des Caraïbes et d'Amérique du Sud. Une enquête a empêché la contrebande de dents de cachalots d'un montant de plus de 540.000 USD. D'autres affaires ont abouti à des peines de prison et/ou à des amendes importantes infligées à une société de fournitures d'aquariums vendant de la roche de corail haïtienne, à un ramasseur de papillons japonais qui a tenté de vendre à un agent infiltré pour plus de 294.000 USD de spécimens rare, à des propriétaires d'affaires qui avaient passé en contrebande des défenses en ivoire, des gravures et autres objets faits à partir d'espèces sauvages couvertes par la CITES, et à des guides impliqués dans la chasse illégale au léopard et dans des activités de contrebande.
42. **Renforcement des capacités des Etats-Unis dans la lutte contre la fraude CITES.** Le USFWS a amélioré la lutte contre la fraude CITES en engageant neuf nouveaux enquêteurs travaillant là où la charge du travail lié à la CITES est importante. Il a doté son laboratoire légiste d'instruments d'analyse génétique de pointe et d'une enceinte biologique fermée et a formé de nouveaux inspecteurs des douanes et de l'agriculture aux besoins de la CITES et de la lutte contre la fraude. Le travail s'est poursuivi sur un nouveau système interagences de données sur le commerce centralisant les orientations et le traitement du commerce et fournissant un accès au renseignement et aux mécanismes de ciblage des envois.
43. **Assistance internationale.** Le USFWS a contribué à renforcer les capacités de lutte contre la fraude CITES dans d'autres pays par des programmes de formation et une assistance technique. Des agents du USFWS ont formé leurs homologues de Thaïlande, des Philippines, du Brésil, de la Mongolie et de l'Afrique subsaharienne à la conduite d'investigations criminelles. Parmi les réalisations menées à bien, il y a eu l'achèvement d'études de validation de la formation aux Philippines et en Thaïlande et l'élaboration de protocoles de science légiste et une présentation de formation intitulée "*CSI for Coral Reefs*" lors d'une réunion internationale au Mexique. En 2007, le Service forestier du USDA a travaillé avec la police nationale thaïlandaise et *Wildlife Alliance* à créer le site web de l'ANASE-WEN pour une présentation à l'atelier de l'ANASE-WEN sur la mise en place d'une équipe spéciale et la coopération transfrontières tenu à Cebu (Philippines).

Réunions, ateliers et communication dans la région

44. **MEXIQUE: XII^e session du Comité trilatéral Canada/Mexique/Etats-Unis pour la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes** Elle a eu lieu à Québec du 14 au 19 mai 2007, dans le cadre du processus de préparation de la discussion de questions importantes pour l'Amérique du Nord durant la CoP14 (La Haye , 2007). L'autorité scientifique CITES du Mexique (CONABIO) a coprésidé le groupe de travail CITES. Des informations et des documents sur les amendements aux annexes proposés (25 documents et 28 propositions) ont été échangés, en particulier sur le lynx roux (*Lynx rufus*), le système universel d'étiquetage des crocodiliens, et des sujets tels que la *Vision de la stratégie CITES*, le budget et la relation entre la production *ex situ* et la conservation *in situ*. Un avant-projet de document pour l'atelier de spécialistes sur les avis de commerce non préjudiciable a été préparé
45. **CANADA: XII^e session du Comité trilatéral Canada/Mexique/Etats-Unis pour la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes** En mai 2007, les autorités CITES du Canada, des Etats-Unis et du Mexique se sont réunies pour discuter du travail en cours de divers comités CITES,

en mettant l'accent sur des questions d'intérêt particulier pour la région, pour préparer la CoP14 et discuter d'autres questions d'intérêt commun.

46. **ETATS-UNIS:** Durant la période couverte par le rapport, la Division de l'autorité scientifique, la Division de l'organe de gestion et le Bureau de lutte contre la fraude ont participé à de nombreuses réunions et ont collaboré avec des parties prenantes à la CITES. Parmi ces réunions, il y a la convention nationale de *Safari Club International*, la réunion annuelle du Comité sur les esturgeons et les polyodons de *Mississippi Interstate Cooperative Resources Association* (MICRA), la réunion annuelle de *North American Pollinator Protection Campaign*, la réunion annuelle de *Association of Zoos and Aquariums*, la réunion de *Society for Conservation Biology*, la réunion de 2007 d'*International éléphant Foundation*, la conférence internationale de l'Association du transport des animaux, et de nombreuses autres réunions axées sur le respect de la CITES.

Autres questions

MEXIQUE

47. **Fiches de données sur les espèces CITES.** La CONABIO coordonne et finance des projets visant à préparer des fiches de données sur les espèces inscrites aux Annexes I et II de la CITES et sur les espèces incluses dans des listes nationales d'espèces en danger. Ces fiches incluent des illustrations d'espèces et un résumé sur leur biologie, les menaces pesant sur elles, leur statut légal et leur gestion. Dans ce processus de création et de révision de fiches, 77 fiches sur des espèces CITES de coraux (Scleractinia) et de mammifères marins ont été faites; la plupart de ces espèces sont classées dans des catégories de risque dans les listes nationales; 129 fiches de données sur des mammifères terrestres, des amphibiens, des reptiles, des coraux et des coraux rocheux sont en cours de révision. On peut accéder aux fiches de données déjà publiées en consultant le site web de la CONABIO: <http://www.conabio.gob.mx/conocimiento/ise/fichas/doctos/introduccion.html>
48. **Répertoires de spécialistes CITES.** Pour promouvoir, coordonner, appuyer et réaliser des activités visant à améliorer nos connaissances de la diversité biologique et de sa conservation et de son utilisation durable pour le bien de la société, la CONABIO a recherché l'appui de chercheurs et de spécialistes de divers domaines pour qu'ils fournissent l'apport technique spécialisé nécessaire pour établir la politique internationale du Mexique en matière de biodiversité. L'élaboration et la mise à jour d'un répertoire de spécialistes consultants de la CONABIO en vue de sa publication se poursuivent afin de rendre publiques les informations et d'en faciliter l'accès aux spécialistes qui participent à diverses activités touchant à l'application de la Convention et de reconnaître leur travail de conseillers de la CONABIO dans son rôle d'autorité scientifique CITES du Mexique. Des demandes d'informations à jour ont été envoyées à divers spécialistes, dont nous commençons à recevoir les réponses. Le répertoire devrait donc être terminé et publié avant la 23^e session du Comité.
49. **Amélioration du site web de l'autorité scientifique CITES du Mexique.** En actualisant et en restructurant son site web, la CONABIO cherche à faciliter pour le public l'accès aux informations sur la CITES et sur les buts, les objectifs et les activités de la CONABIO en tant qu'autorité scientifique du Mexique. Il s'agit aussi de simplifier la navigation sur le site et l'accès aux liens internes et d'améliorer l'attrait visuel du site et de souligner à la fois l'importance de la Convention dans la gestion du commerce international et son influence sur la politique extérieure du Mexique en matière de biodiversité.
50. **Changements dans le personnel de l'autorité scientifique CITES (CONABIO).** Jorge Álvarez-Romero a fait pendant cinq ans un excellent travail en représentant l'autorité scientifique CITES du Mexique en tant que coordinateur. Cependant, comme il commencera un doctorat en 2008, son poste à la CONABIO sera repris par Vladimir Pliego Moreno. Fin 2007, après quatre ans et demi d'un service exemplaire à la CONABIO, Paola Mosig Riedl a cessé son travail d'analyste CITES des sujets relatifs aux animaux. Son poste sera repris par Gabriela López Segurajáregui.

ETATS-UNIS

51. **Nouvelle réglementation CITES.** Le 23 août 2007, le USFWS a publié la première grande mise à jour de la réglementation d'application de la CITES depuis 1977. Une large révision et des ajouts ont clarifié les procédures et ont abouti à un guide facile à utiliser sur les obligations découlant de la

CITES pour le commerce international des plantes et des animaux régis par la Convention. La réglementation révisée inclut les mesures adoptées par les Parties à la CITES depuis trois décennies (CoP2 à CoP13) et prend en compte plus de 340 commentaires du public reçus au USFWS au cours d'un processus public d'établissement des règles. La réglementation a pris effet le 24 septembre 2007 et est disponible sur le site <http://www.fws.gov/international/>

Difficultés d'application de la CITES dans les pays de la région

Aspects techniques

52. CANADA: Le Canada considère comme une priorité la mise en place du système informatisé pour améliorer la délivrance des permis et la préparation des rapports CITES sur le commerce international des espèces sauvages au Canada.

Communication

53. CANADA: L'organe de gestion et l'autorité scientifique du Service canadien de la faune, d'Environnement Canada, sont chargés de faire appliquer la Convention au Canada. De nouvelles adresses courriels ont été créées pour centraliser les demandes et assurer une meilleure communication avec le public et nos partenaires CITES. Veuillez noter les adresses suivantes: cites-canada@ec.gc.ca (questions à l'organe de gestion) cites-science@ec.gc.ca (questions à l'autorité scientifique).

REPertoire DES AUTORITES CITES D'AMERIQUE DU NORD

CANADA

Organe de gestion

| | | | |
|---|---|--|---|
| <p>Mary TAYLOR Directrice, Permis et services, organe de gestion</p> | <p>Service canadien de la faune, Environnement Canada</p> | <p>Gatineau, Québec, K1A 0H3, Canada</p> | <p>T: + 1 (819) 953-9097 F: + 1 (819) 953-6283 E: mary.taylor@ec.gc.ca, cites-canada@ec.gc.ca</p> |
|---|---|--|---|

Autorité scientifique

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p>Carolina CACERES* Autorité scientifique CITES <i>EN CONGE</i></p> | <p>Service canadien de la faune, Environnement Canada</p> | <p>Gatineau, Québec, K1A 0H3, Canada</p> | <p>T: + 1 (819) 953-1429 F: + 1 (819) 994-3684 E: gina.schalk@ec.gc.ca, cites-science@ec.gc.ca</p> |
| <p>Véronique BRONDEX Conseillère scientifique, commerce des animaux</p> | <p>Service canadien de la faune, Environnement Canada</p> | <p>Gatineau, Québec, K1A 0H3, Canada</p> | <p>T: + 1 (819) 994-2338 F: + 1 (819) 956-5993 E: veronique.brondex@ec.gc.ca, cites-science@ec.gc.ca</p> |
| <p>Patrice SIMON Conseiller scientifique CITES pour les pêches</p> | <p>Branche Science de l'environnement et biodiversité, Pêches et océans Canada</p> | <p>200 Kent Street, Ottawa, K1A 0E6 Canada</p> | <p>T: + 1 (613) 990-0289 F: + 1 (613) 954-0807 E: patrice.simon@dfo-mpo.gc.ca</p> |

*Gina Schalk représentera Carolina Caceres à la 23^e session du Comité

Autorité de lutte contre la fraude

| | | | |
|--|---|--|--|
| <p>Richard CHARETTE Directeur national</p> | <p>Service canadien de la faune, Direction de l'application de la loi, Environnement Canada</p> | <p>Gatineau, Québec, K1A 0H3, Canada</p> | <p>T: + 1 (81) 953-4811 F: + 1 (819) 994-5836 E: richard.charette@ec.gc.ca</p> |
|--|---|--|--|

MEXIQUE

Organe de gestion

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p>MARTIN VARGAS PRIETO Director General</p> | <p>Dirección General de Vida Silvestre (DGVS) Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (SEMARNAT)</p> | <p>Av. Revolución 1425 Col. San Ángel Tlacopac Del. Álvaro Obregón 01040 MÉXICO, D.F</p> | <p>T: (52) 56-24-33-09/33-10/33-06 F: (52) 56-24-36-42 E: martin.vargas@semarnat.gob.mx W: http://www.semarnat.gob.mx</p> |
|--|---|--|---|

Autres interlocuteurs

| | | |
|--|---|---|
| <p>BENJAMÍN GONZALEZ BRISUELA**</p> | <p>Director de aprovechamiento de vida silvestre</p> | <p>T: (52) 56-24-35-09/34-79 F: (42) 56-24-36-42 E: benjamin.brisuela@semarnat.gob.mx</p> |
| <p>MIGUEL ANGEL COBIAN GAVIÑO**</p> | <p>Subdirector de Comercio Nacional, Internacional y Otros Aprovechamientos</p> | <p>T: (52) 56-24-34-69 F: (52) 56-24-36-42 E: mcobian@semarnat.gob.mx</p> |

** Même adresse postale que pour l'organe de gestion

Autorité scientifique

| | | | |
|---|---|---|---|
| <p>Mtra. Ana Luisa GUZMÁN Secretaria Ejecutiva</p> | <p>Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad (CONABIO).</p> | <p>Av. Liga Periférico-Insurgentes Sur 4903. Col. Parque del Pedregal. Delegación Tlalpan. C.P. 14010. MÉXICO, D.F.</p> | <p>T: + 52 (55) 50 04 50 02 F: + 52 (55) 50 04 49 48 E: se@conabio.gob.mx</p> |
|---|---|---|---|

Autres interlocuteurs

| | | |
|---------------------------------------|--|---|
| <p>HESQUIO BENÍTEZ DÍAZ</p> | <p>Director de Enlace y Asuntos Internacionales, CONABIO</p> | <p>T: + 52 (55) 50 04 50 25 F: + 52 (55) 50 04 49 85 E: hbenitez@conabio.gob.mx</p> |
| <p>JORGE G. ÁLVAREZ-ROMERO</p> | <p>Coordinador de la Autoridad Científica CITES, CONABIO</p> | <p>T: + 52 (55) 50 04 49 45 Fax: + 52 (55) 50 04 49 85 E: jalvarez@conabio.gob.mx</p> |

| | |
|---|---|
| RODRIGO A. MEDELLÍN LEGORRETA Representante Regional de Norteamérica para el Comité de Fauna, Asesor de la AC CITES (Instituto de Ecología, UNAM) | T: + 52 (55) 56 22 90 42 F: + 52 (55) 56 22 89 95 E : medellin@miranda.ecologia.unam.mx |
| GABRIELA LÓPEZ SEGURAJÁUREGUI Representante de la AC CITES, CONABIO | T: + 52 (55) 50 04 49 37 F: + 52 (55) 50 04 49 85 E: galopez@conabio.gob.mx |
| ALEJANDRA GARCÍA-NARANJO Representante de la AC CITES, CONABIO | T: + 52 (55) 50 04 49 37 F: + 52 (55) 50 04 49 85 E: algarcia@conabio.gob.mx |

Autorité de lutte contre la fraude

| | | | |
|---|--|---|--|
| JOSE BERNAL STOOPEN Director General de Inspección Ambiental en Puertos, Aeropuertos y Fronteras. | SEMARNAT Procuraduría Federal de Protección al Ambiente (PROFEPA) | Camino al Ajusco No. 200, Piso 6, Col. Jardines en la Montaña, 14210, México D.F., MÉXICO | T: + 52 (55) 5449-63-00 Ext. 16316 F: + 52 (55) 54 49 63 00 Ext. 16288 E: jbernal@profepa.gob.mx W: http://www.profepa.gob.mx/ |
|---|--|---|--|

Autres interlocuteurs

| | | |
|---|--|--|
| ENRIQUE ALEJANDRO MENDOZA SALAZAR * Inspector Especializado en Medio Ambiente y de Recursos Naturales | SEMARNAT Procuraduría Federal de Protección al Ambiente (PROFEPA) | T: + 52 (55) 5449-63-00 Ext. 16316 F: + 52 (55) 54 49 63 00 Ext. 16427 E: emendoza@profepa.gob.mx |
|---|--|--|

* Même adresse postale que pour l'organe de gestion

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Organe de gestion

| | | | |
|--|--|--|---|
| ROBERT GABEL Chief, Division of Management Authority | U. S. Fish and Wildlife Service (USFWS) Division of Management Authority | 4401 North Fairfax Drive, Room 21, Arlington, Virginia. 22203-3247 United States of America | T: + 1 (703) 3582095 F: + 1 (703) 3582280 E: managementauthority@fws.gov W: http://www.fws.gov/international |
|--|--|--|---|

Autres interlocuteurs

| Nom | Fonction | Contact |
|-------------------------|-----------------------|---|
| TIM VAN NORMAN** | Branch Chief, Permits | T: +1 (703) 358-2350 F: +1 (703) 358-2280 E : Tim_VanNorman@fws.gov |

** Même adresse postale que pour l'organe de gestion

Autorité scientifique

| | | | |
|---|---|---|---|
| ROSEMARIE GNAM*** Chief, Division of Scientific Authority | U. S. Fish and Wildlife Service (USFWS) Division of Management Authority | 4401 N. Fairfax Drive, Room 110 Arlington VA 22203 | T: +1 (703) 358-1708 F: +1 (703) 358-2276 E: scientificauthority@fws.gov , Rosemarie_Gnam@fws.gov W: http://www.fws.gov/international |
|---|---|---|---|

*** Représentante suppléante de la région au Comité pour les animaux

Autorité de lutte contre la fraude

| | | | |
|---|---------------------------|--|---|
| U. S. Fish and Wildlife Service (USFWS) | Office of Law Enforcement | 501 North Fairfax Drive Suite 3000 Arlington VA 22203 USA | T: +1 (703) 358-1949 F: +1 (703) 358-1947 E: lawenforcement@fws.gov |
|---|---------------------------|--|---|